



CEEAC

ECCAS

Le Secrétariat Général

PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

FACILITATION BELGE (2018-2019)

**QUATRIEME REUNION DU CONSEIL DU PFBC
Brazzaville, Hôtel Radisson Blue, 1er juin 2018**

**Déclaration de Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA
Secrétaire général Adjoint de la Communauté Economique des
Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) chargée du Département
Intégration Physique Economique et Monétaire (DIPEM)**

**MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ;**



CEEAC

ECCAS

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, FACILITATEUR DU PFBC ;
EXCELLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT MADAME LA
MINISTRE, PRÉSIDENTE EN EXERCICE DE LA COMMISSION DES FORÊTS
D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC) ;
MME LA MINISTRE EN CHARGE DE L'ECONOMIE FORESTIÈRE ;
MME LA MINISTRE EN CHARGE DU TOURISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT ;
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COMIFAC ;
MESDAMES, MESSIEURS, LES REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES ;
MESDAMES, MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS DES DIFFÉRENTS
COLLÈGES ;
MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU SECTEUR PRIVÉ ET DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ;
DISTINGUÉS INVITÉS ;
MESDAMES, MESSIEURS EN VOS RANGS, GRADES, TITRES ET QUALITÉ ;

C'EST AVEC UN RÉEL PLAISIR QUE JE PRENDS LA PAROLE CE JOUR À
BRAZZAVILLE, AU NOM DE SEM AHMAD ALLAM-MI, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE (CEEAC) QUI N'A PAS PU PERSONNELLEMENT PRENDRE PART
À CETTE 4^E RÉUNION DU PARTENARIAT DES FORÊTS DU BASSIN. IL M'A
CHARGÉE de remercier les Hautes Autorités Congolaises pour avoir accepté
d'abriter cette réunion et de saluer très respectueusement, Son Excellence
Monsieur DENIS SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Chef
de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo pour son
leadership et son implication personnelle dans la problématique de la gestion
durable des ressources naturelles en général et la finance climatique en
particulier.

Je saisis également cette occasion pour réitérer , de vive voix les félicitations de
la CEEAC à Monsieur le Ministre d'Etat, François Xavier DONNEA, Facilitateur du
PFBC et de le remercier pour invitation adressée au Secrétariat général de la
CEEAC à prendre part à ces assises qui ont la particularité de se tenir après le 1^{er}



CEEAC

ECCAS

Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, organisé avec succès et réussite ici à Brazzaville le 29 avril 2018.

Enfin, j'en profite pour exprimer la gratitude de la CEEAC à tous ses Partenaires Techniques et Financiers de ce secteur.

**Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes réunis dans le cadre de 4^e réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Au regard des points inscrits dans l'agenda, le Secrétariat général de la CEEAC constate avec plaisir que le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo a été sensible à l'appel des Chefs d'Etat pour l'implication des Partenaires Techniques et Financiers, dans l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ainsi que des autres outils financiers à l'instar du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale.

A cet effet, mon allocution portera principalement sur le Fonds pour l'Economie verte en Afrique Centrale dont le Secrétariat Général a eu l'initiative dès 2010 après la 15^{ème} Conférence des Parties à la Conférence des Nations Unies sur la Lutte Contre les Changements Climatiques. Le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale (FEVAC) a été créé par les Chefs d'Etat de la Communauté à travers la Décision N°27/CEEAC/CCEG/XVI/15 du 25 mai 2015, au terme d'un processus participatif impliquant les Ministères en charge de l'Environnement et des Forêts, ceux des Affaires Etrangères et ceux de l'Economie et des Finances de nos Etats membres entre 2012 et 2015.

Il vise le développement et la promotion du système de l'économie verte en Afrique centrale, considéré à la fois, comme une vision, un outil, une approche et un modèle pour concilier protection de l'environnement, notamment la lutte contre les changements climatiques, le développement économique et la création



CEEAC

ECCAS

d'emplois. Ceci à travers onze programmes sectoriels dont entre le programme sur l'économie des énergies renouvelables, l'économie forestière, l'économie de reboisement, l'économie de l'eau et l'économie du bois.

Après la Conférence des Chefs d'Etat de mai 2015, tenue à Ndjamena(Tchad), le Secrétariat général de la CEEAC a mené plusieurs actions dont les principales, inscrites sur la feuille de route adoptée par les Chefs d'Etat par Décision N° 28/CEEAC/CCEG/XVI/15, sont :

- la création de l'Unité de Démarrage du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale (UD-FEVAC) par Décision N°7/CEEAC/SG/16 destinées à coordonner les études (textes organiques, manuel des procédures, règlement financier, statut du personnel, étude de faisabilité des programmes sectoriels ; détermination du capital de démarrage, etc.) préalables nécessaires au fonctionnement du FEVAC ;
- le lancement du processus de recrutement du Coordonnateur et de quatre Experts (Economie Verte, Finances, Marketing et Juriste) en janvier 2016 et réception des dossiers en février 2016 ;
- Ouverture du compte UD-FEVAC.

Pour le démarrage des activités et le fonctionnement de l'Unité de Démarrage, les contributions des Etats étaient sollicitées à hauteur de 200 millions de FCFA par Etat, conformément à la décision des Chefs d'Etat. Seule la République Démocratique du Congo a apporté sa contribution à hauteur de 1 500 000 US \$ sur les 3 000 000 US \$ annoncés lors de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale organisée à Kinshasa en octobre 2014 avec l'appui financier de l'Union européenne.

Malgré sa bonne volonté, le Secrétariat Général n'a pas pu faire prospérer le processus. Toutefois, après une période de deux ans sans avancées et suite aux résultats du 1^{er} Sommet des Chefs d'Etat de la Commission Climat du Bassin du Congo, le Secrétariat général de la Communauté ne ménagera aucun effort pour relancer l'opérationnalisation du FEVAC sur la base des appuis techniques et opérationnels ainsi que financiers que je viens de présenter.

Pour y parvenir, le Secrétariat général doit faire face à plusieurs défis dont le principal est financier, en raison de la faiblesse des ressources endogènes dues au non versement des cotisations par les Etats membres suite à la crise économique et financière consécutive à la baisse drastique du prix du baril de pétrole depuis 2014.



CEEAC

ECCAS

Face aux difficultés financières du Secrétariat général de la CEEAC et des Etats, je saisis cette occasion pour lancer un appel aux Partenaires Techniques et Financiers pour nous accompagner dans l'opérationnalisation de l'Unité Démarrage du FEVAC.

L'appui sollicité vise à compléter les efforts techniques et financiers déjà consentis par le Secrétariat général de la communauté et ses Etats membres et à capitaliser les acquis ainsi que les leçons apprises durant respectivement pendant la période allant de 2010 à 2015 et celle de 2015 à nos jours.

Il se dégage en effet, la nécessité de conjuguer nos efforts et de mettre tout en œuvre de manière à concrétiser le processus enclenché nécessaire à la stabilisation du climat mondial et visant à, concilier la conservation, le gestion durable des forêts du Bassin du Congo et l'Economie verte au sein de cette région. .

Nous saisissons cette occasion pour réitérer nos remerciements à certains partenaires, notamment la Banque Mondiale qui, dans le cadre des ressources ACP-UE sur l'adaptation aux changements climatiques , est en train de mettre en place l'Unité en charge de la Réduction des risques de catastrophes en lançant le recrutement des consultants qui seront payés sur ces fonds. Il en est également de même pour la BAD qui, pour opérationnaliser le CAPC-AC de Douala, est en train d'assurer le lancement technique de cette structure en supportant sur les fonds CLIMDEV le recrutement des Consultants.

Cet appui devra également permettre de clarifier certaines questions, notamment celle relative à sa cohabitation avec le Fonds bleu pour le bassin du Congo d'une part et son ancrage institutionnel ainsi que ses relations avec la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), partie prenante du processus depuis 2010, d'autre part.

Au demeurant, il est d'une impérieuse nécessité que la présente réunion formule des recommandations fortes dans ce cadre.

Le Secrétariat Général de la CEEAC, par ma voix voudrait lancer un appel pour un véritable engagement de toutes les parties prenantes à la stabilisation du climat grâce, entre autres, à la gestion durable des forêts, et à un recadrage des actions et des responsabilités des uns et des autres pour atteindre l'objectif ultime escompté..



CEEAC

ECCAS

En réitérant les remerciements du Secrétariat Général de la CEEAC aux Hautes Autorités de la République du Congo pour avoir accepté d'abriter cette rencontre , je souhaite plein succès aux travaux de la '4^e réunion du Conseil du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo(PFBC)

Je vous remercie de votre aimable attention. /-